

LE DICTIONNAIRE DE COLLOCATIONS EST-IL INDISPENSABLE ?

[Agnès Tutin](#)

Publications linguistiques | « [Revue française de linguistique appliquée](#) »

2005/2 Vol. X | pages 31 à 48

ISSN 1386-1204

DOI 10.3917/rfla.102.48

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://www.cairn.info/revue-francaise-de-linguistique-appliquee-2005-2-page-31.htm>

Distribution électronique Cairn.info pour Publications linguistiques.

© Publications linguistiques. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.



Le dictionnaire de collocations est-il indispensable ?

Pub. linguistiques | *Revue française de linguistique appliquée*

2005/2 - Vol. X

pages 31 à 48

ISSN 1386-1204

Article disponible en ligne à l'adresse:

<http://www.cairn.info/revue-francaise-de-linguistique-appliquee-2005-2-page-31.htm>

Pour citer cet article :

"Le dictionnaire de collocations est-il indispensable ?", *Revue française de linguistique appliquée*, 2005/2 Vol. X, p. 31-48.

Distribution électronique Cairn.info pour Pub. linguistiques.

© Pub. linguistiques. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Le dictionnaire de collocations est-il indispensable ?

Agnès Tutin
Université Stendhal-Grenoble 3

Résumé : Dans cet article, nous comparons deux dictionnaires de collocations (le Dictionnaire des cooccurrents de Beauchesne (2001) et le Lexique Actif du Français (Mel'čuk et Polguère, en préparation) avec les versions électroniques de deux dictionnaires de langue de référence du français : le Petit Robert Electronique (version 2.1) et le Trésor de la Langue Française Informatisé. Nous essayons d'évaluer dans quelle mesure les dictionnaires spécialisés paraissent mieux adaptés que les dictionnaires de langue pour le traitement des collocations en examinant trois points : l'accès aux expressions, la quantité de collocations recensées et le traitement linguistique effectué sur les expressions.

Abstract: This paper compares two French dictionaries of collocations (le Dictionnaire des cooccurrents de Beauchesne (2001) and the Lexique Actif du Français (Mel'čuk et Polguère, in preparation) with electronic versions of two well known French dictionaries: the Petit Robert Electronique (version 2.1) and the Trésor de la Langue Française Informatisé. Our goal is to evaluate to what extent specialised dictionaries are really better suited than general monolingual dictionaries in representing collocations for educational purposes. Three parameters are examined: the access to collocations in dictionaries, the quantity of data and the linguistic treatment of collocations.

1. Préambule

La recherche linguistique dans le domaine des collocations, ces unités préfabriquées à mi-chemin entre locutions et combinaisons libres, a connu une activité foisonnante ces dernières années. Ces affinités lexicales étaient déjà signalées comme *séries phraséologiques* par Bally (1909), mais ce n'est qu'assez récemment qu'elles ont été systématisées par les lexicologues et lexicographes (voir en particulier Hausmann (1989) ou Mel'čuk (1998)).

Ni complètement libres, ni complètement figées, les collocations posent des problèmes intéressants pour la théorie linguistique. En linguistique appliquée, c'est en lexicographie, et surtout pour des applications didactiques, que la notion a été approfondie. De nombreux dictionnaires ont ainsi vu le jour, d'abord dans le domaine anglais, puis plus récemment pour le français : *Dictionnaire explicatif et combinatoire* (Mel'čuk et al., 1984, 1988, 1992, 1999), *Dictionnaire collocationnel*

du français général (Grobelač, 1990), *Dictionnaire des cooccurrents* de Beauchesne (2001), *Dictionnaire combinatoire du français* de Zinglé et Brobeck-Zinglé (2003), entre autres. Des projets ambitieux de ressources électroniques à visée didactique sont en cours d'élaboration à Louvain (*Dictionnaire d'apprentissage du français langue étrangère ou seconde* de Verlinde et al. (2001)) et à Montréal (*DiCo* de Polguère et Mel'čuk (Polguère, 2000)).

Parallèlement à ces ressources spécialisées, des versions informatisées de dictionnaires de langue, le *TLF* ou le *Petit Robert* sont désormais aussi disponibles, ce qui devrait permettre un accès ciblé aux informations de cooccurrence présentes dans différents champs du dictionnaire, comme le montre Fontenelle pour un dictionnaire bilingue (Fontenelle, 1997). Dès lors que ces outils informatiques permettent des recherches fines sur les informations de cooccurrence, on peut se demander si les répertoires spécialisés, qui de surcroît présentent une nomenclature limitée, conservent un réel intérêt. C'est cette piste que nous nous proposons d'explorer dans cette étude. Nous essaierons de déterminer dans quelle mesure les dictionnaires de collocations sont véritablement indispensables, et si l'utilisation judicieuse des dictionnaires généralistes ne peut pas simplement y suppléer, au moins en partie. Pour donner des éléments de réponse à cette question, on procédera à une esquisse d'évaluation de différents dictionnaires : d'une part, les versions électroniques de dictionnaires de langue considérés comme des références pour le français : le *Petit Robert Electronique (PRE)*, désormais, version électronique d'un dictionnaire de langue en un volume, sous forme de CD-ROM, et le *Trésor de la Langue Française Informatisé (TLFi)*, version électronique d'un dictionnaire de langue en 16 volumes (*TLF 1971-1994*), achevé en 1994, désormais librement accessible sur Internet¹ (Dendien & Pierrel, 2003); d'autre part, des dictionnaires de collocations sous forme papier : le *Dictionnaire des cooccurrents*, de Beauchesne (2001), un des plus complets répertoires de collocations, et le *Lexique Actif du français*, un dictionnaire d'encodage en cours de rédaction dans l'équipe d'Igor Mel'čuk et Alain Polguère à l'Université de Montréal. Nous appuierons notre examen sur un sous-ensemble d'articles de noms d'affect : *admiration, angoisse, crainte, fierté, haine, honte*, et en particulier les collocations verbales qui y sont traitées, tout en piochant parfois dans d'autres articles au besoin. Notre étude portera sur trois points : l'accès à l'information collocationnelle, la couverture collocationnelle, et le traitement linguistique présenté pour ces expressions.

2. L'accès à l'information collocationnelle dans les dictionnaires

2.1. Précisions terminologiques

Bien que le figement des unités polylexicales s'appréhende comme un continuum, on peut en dégager plusieurs types saillants. Nous inscrivant dans la lignée de Hausmann et Mel'čuk, nous opposerons ainsi les collocations, d'une part, aux locutions figées, dont le sens n'est pas compositionnel en synchronie (Ex : *cordon bleu*) - même si les motivations encyclopédiques ou métaphoriques ne sont pas

¹ Le *TLFi* est aussi disponible sur CD-ROM. C'est sur ce dernier support, qui semble en tout point comparable à la version sur Internet, que nous avons effectué notre étude.

absentes -, et, d'autre part, aux syntagmes libres, dont la compositionnalité sémantique est régulière (Hausmann, 1989 ; Mel'čuk, 1998). Les collocations sont des expressions linguistiques bi-partites, récurrentes dans la langue comme *essuyer un échec* ou *peur bleue*, dont la base (par exemple, *échec* dans *essuyer un échec*) conserve son sens premier, alors que l'autre élément, appelé collocatif (*essuyer*, dans *essuyer un échec*), bien que souvent transparent, est plus difficilement prédictible. Sur le plan sémantique, on peut caractériser les collocations selon le degré de figement des collocatifs (Tutin & Grossmann, 2002) :

- collocations opaques (type *peur bleue*) lorsque l'interprétation du collocatif n'est ni transparente, ni prédictible ;
- collocations transparentes (type *beau comme un astre*) où le collocatif est interprétable, mais non prédictible ;
- collocations régulières (type *essuyer un échec*) lorsque l'association est interprétable et d'une certaine façon prédictible, à l'aide de restrictions de sélection sémantique fines, parfois difficiles à mettre en évidence.

Bien entendu, le traitement lexicographique devra être d'autant plus détaillé que la collocation est opaque.

2.2 Accès aux collocations dans les dictionnaires de langue informatisés

Pour les phraséologues, il est communément admis que l'accès à l'information collocationnelle devra se faire à partir de la base (par ex., Hausmann, 1989 ; Mel'čuk et al., 1984 et sq.), puisque c'est la perspective de l'encodage qui est privilégiée². Dans les dictionnaires de langue généralistes, l'information est bien entendu traitée de façon moins systématique (soit à partir de la base, soit à partir du collocatif). Dans quelle mesure l'accès informatique permet-il néanmoins d'accéder rapidement et facilement aux collocations ?

2.2.1. Dans la *PRE*, les collocations, contrairement aux locutions, ne reçoivent pas un indicateur spécifique – même si la marque 'loc.', d'après Heinz (1993), ne semble pas être assignée de façon très rigoureuse. D'une manière générale, les collocations, qui semblent plutôt être assimilées à des 'expressions'³ apparaissent principalement dans deux positions, et sous deux formes. Les **collocations enchaînées** apparaissent à la suite de la définition, au même titre que les exemples. Par exemple *crise d'angoisse* apparaît s.v. *angoisse* à la suite de la définition. Elles peuvent être définies (définition complète, très rare pour les collocations), glosées⁴ (seule la partie opaque de la collocation est définie), suivies d'un renvoi analogique. La collocation peut apparaître en langue (sous une forme conventionnelle) comme

² Dans les situations de 'détresse collocationnelle' (terme de F.J. Hausmann, colloque *Collocations, corpus, dictionnaires*, Colloque international de Cologne sur les collocations, 1-2 juillet 2005), du mot sur le bout de la langue, on part de l'argument (par exemple, *peur* ou *tristesse*) pour chercher le prédicat (par exemple, pour l'intensité, *bleue* (*peur bleue*) ou *infinie* (*tristesse infinie*)).

³ Cf. aide en ligne du *PRE*.

⁴ Nous reprenons ici les distinctions effectuées par Heinz (1993) : définition vs glose, présentation en langue vs en discours.

être saisi d'admiration ou en discours (dans une phrase exemple), par exemple *être en admiration*, en (1)⁵.

(1) *PRE sv admiration*

2 Sentiment de joie et d'épanouissement [...] *Etre saisi, transporté d'admiration.*

Exciter, soulever l'admiration. ... Il était en admiration devant ce tableau. ...

Les **collocations définies** correspondent à un emploi spécifique et font l'objet d'une sous-entrée. Elles sont parfois précédées, comme en (2) d'un indicateur 'Loc.'. L'expression, qui peut elle-même se présenter en minuscules ou en majuscules, est suivie d'une définition ou d'un renvoi analogique.

(2) *PRE s.v. peur → prendre peur*

4 Loc. (sans art.) *Prendre peur.* [...]

L'accès linéaire aux collocations exige un effort conséquent pour l'utilisateur puisque les collocations occupent plusieurs positions et se présentent sous la même forme que les locutions et les exemples.

Dans la version électronique, l'accès aux collocations se révèle heureusement plus aisé. Trois solutions de recherche se présentent :

- A. **Affichage des 'expressions et exemples' dans un article donné (par exemple, sous l'article de *honte* ou de *fierté*).** Ce type d'accès a l'avantage de la simplicité, mais présente l'inconvénient d'extraire aussi les exemples purs et les locutions figées (c'est aussi le cas de la solution C ci-dessous) et n'affiche pas toujours les gloses des collocations. En outre, il ne présente qu'une information lacunaire puisque de nombreuses collocations n'apparaissent pas dans le dictionnaire sous l'article de la base, mais du collocatif (par exemple, *pleurer de honte*, sous *pleurer*).
- B. **Accès aux 'locutions, expressions et proverbes' contenant un mot donné (recherche sur tous les articles de la nomenclature à partir d'un onglet spécifique).** La consultation de cette fonctionnalité montre que l'indexation de ces éléments linguistiques n'est pas très complète. Seuls semblent retenus les expressions accompagnées des indicateurs 'Loc.' et 'Prov.'. Le terme *expression* est donc ici abusif.
- C. **Accès à tous les 'exemples et expressions' à partir de la recherche en texte intégral** (recherche sur tous les articles contenant un mot donné dans le champ exemple et expressions). C'est le mode de recherche qui paraît le plus satisfaisant, puisqu'il balaie tous les articles et intègre ainsi les collocations mentionnées sous l'article du collocatif (par exemple, *haine atavique* sous *atavique*). L'affichage s'effectue ensuite article par article, comme en A. La copie d'écran ci-dessous (Fig. 1) présente le résultat de ce mode de recherche pour *haine*. La partie gauche de la fenêtre indique les articles où une expression (ou locution) contenant ce mot a été trouvée. La partie droite affiche les expressions d'un de ces articles et l'expression contenant le mot sélectionné a été surlignée.

⁵ Dans l'exemple, le choix du discours peut paraître discutable.



Figure 1. Résultats de la recherche en texte intégral des 'exemples et expressions' contenant le mot *haine*.
Affichage de l'article *atavique*.

Si l'on s'intéresse maintenant aux informations extraites, on observe dans les accès A et B un certain bruit dans les réponses. Tout d'abord, puisque le champ comprend des 'expressions et exemples', des séries d'illustrations, qui ne peuvent pas être considérées comme des emplois contextuels spécifiques, apparaissent : par exemple, s.v. *crainte* : *cet événement confirme nos craintes*. Néanmoins, les expressions qui auraient leur place dans un dictionnaire de collocations sont de loin plus nombreuses que les pures illustrations. En outre, il arrive que la requête sur les 'expressions et exemples' porte sur le définissant de l'expression, et non sur le défini, ce qui génère une réponse erronée. Par exemple *suspicion légitime* sera extrait parce que le mot *crainte* est utilisé dans la définition de l'expression. L'erreur est ici liée à un balisage trop large du champ qui intègre à tort les définitions dans les 'expressions et exemples'.

En bref, pour le *PRE*, l'accès informatisé présente principalement l'avantage de localiser rapidement l'information (surtout pour l'accès C), mais outre les incohérences du métalangage utilisé dans l'interface, un tri manuel des expressions (à démêler des exemples et 'vraies' locutions) sera indispensable. Tout se passe dans le *PRE* comme si la question des locutions, expressions et exemples n'avait pas fait

l'objet d'une réflexion poussée et d'une véritable systématisation, ce qui va dans le sens de l'analyse de M. Heinz sur les locutions dans le *Petit Robert*.

2.2.2. A côté du *PRE*, le *TLF* apparaît infiniment structuré dans le traitement des collocations. Tout d'abord, le concept de 'syntagme' (à peu près équivalent à notre notion de collocation) est différencié de la notion de locution et fait en principe l'objet d'un traitement spécifique⁶, même si dans les faits, quelques incohérences demeurent (Henry, 1995). Etant donné la taille des articles et leur structure complexe, le repérage manuel des collocations dans le *TLF* est bien entendu assez ardu. L'informatisation du dictionnaire permet néanmoins d'avoir accès à la 'richesse de la face cachée' du *TLF*, comme le décrit Hausmann (1995, 38), en accédant aux collocations à partir de certains champs de l'article : (a) les éléments retenus dans la rubrique 'SYNT.', une rubrique spécifiquement dédiée aux informations de cooccurrences (Cf. (3) ci-dessous),

(3) *TLFi* s.v. *angoisse* C) → le champ 'SYNT'

SYNT. *Une sueur d'angoisse; un frisson d'--; une expression d'--; crier, suer, frissonner d'--; être saisi d'--; être étreint, serré par l'angoisse.*

(b) les 'collocations enchaînées' qui suivent la définition, mais ne sont pas glosées ou définies, (c) les 'collocations définies', qui ne sont introduites par aucun indicateur, (d) les fausses locutions, qui sont des sous-vedettes⁷, introduites par l'indicateur 'Loc.', qui sont en réalité des collocations. Ce cas n'est pas rare dans le *TLF* puisque, comme dans le *PRE*, les expressions *avoir peur, faire peur, prendre peur* – que l'on considérera comme collocations – sont présentées avec l'indicateur 'loc. verb.'. Hausmann signale également d'autres champs où les collocations apparaissent également de façon plus diffuse, et où l'extraction automatique n'apparaît pas envisageable en l'état : (e) les collocations dans les citations, détachées ou enchaînées ; (f) les collocations dans les définitions, où la collocation doit être reconstruite ; (g) les collocations synonymiques ou antonymiques.

Dans le *TLFi*, c'est surtout à partir des champs (a)-(d) que l'on peut facilement extraire les collocations, à partir du champ 'syntagmes'⁸. Dans la version électronique, à partir d'un article donné, on pourra ainsi surligner les syntagmes, quel que soit leur statut. Plus intéressant encore, on pourra également effectuer une recherche sur tous les articles à partir de la recherche assistée ou de la recherche complexe, en extrayant tous les articles qui contiennent un mot donné dans le champ syntagme. Il est même possible de préciser dans la recherche complexe dans quel

⁶ F. Henry mentionne (1995, 107) l'existence de définitions précises pour les notions de 'syntagme', 'locution' et 'phrase figée ayant valeur de vérité générale' dans le *Cahier des normes* utilisé en interne pour la rédaction, tout en signalant quelques incohérences dans le traitement des articles.

⁷ Dans le *TLFi*, le terme sous-vedette a une extension plus étroite. Il semble surtout renvoyer à des mots composés très figés, souvent réunis par des traits d'union.

⁸ Dans le *TLF*, on peut postuler les degrés de figement suivants pour les unités polylexicales (du plus figé au moins figé) : vedettes (ex : *pied à terre*), sous-vedette (ex : *maison-témoin*), syntagme défini avec marqueur 'Loc.' (ex : *casser la tête de qqn*), syntagme défini (ex : *maison seigneuriale*), les syntagmes enchaînés (ex : *crainte, peur irraisonnée*).

type de champ on veut extraire le syntagme : paragraphe syntagme (rubrique dédiée), syntagme défini, ou syntagme enchaîné (que l'indicateur 'Loc.' apparaisse ou non). Il est ensuite possible d'afficher tous les champs contenant les syntagmes, sans passer par l'affichage de l'article complet. Par exemple, une requête formulée à partir de la recherche assistée sur le champ 'syntagme' qui contient le mot *angoisse* produit 105 résultats, extraits de 77 articles différents. La figure 2 ci-dessous montre ainsi une partie de ces syntagmes contenant le mot *angoisse*, extraits de différents articles.

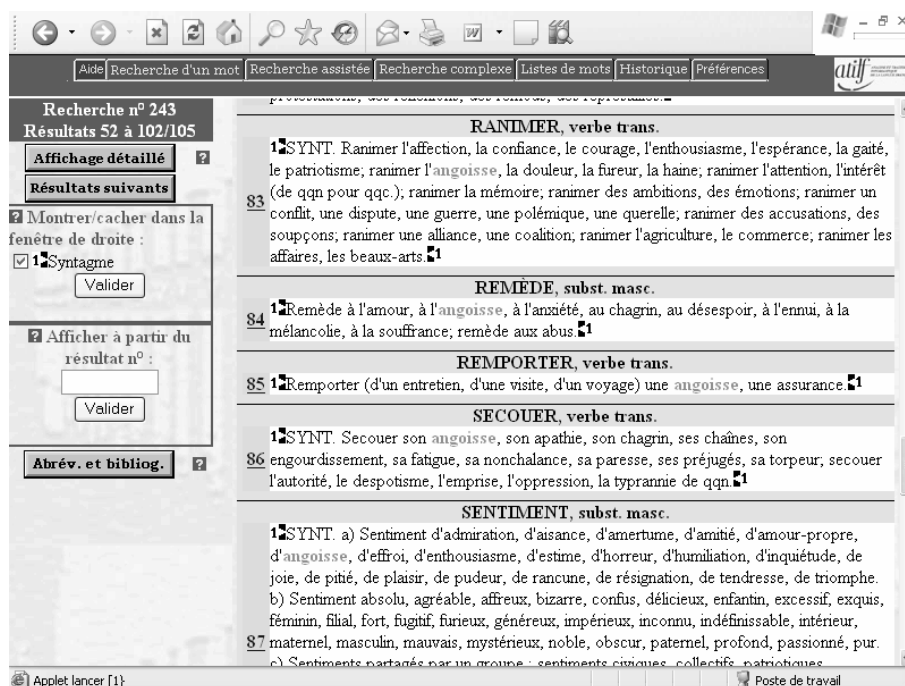


Figure 2. Extraction dans le TLF à partir de la recherche assistée des syntagmes contenant le nom *angoisse*. Affichage des syntagmes.

Si l'on examine maintenant l'information extraite à partir du champ syntagmes, qui comprend les syntagmes définis (marqués ou non par 'loc.') et les syntagmes enchaînés, ainsi que les éléments contenus dans la rubrique des syntagmes, les réponses obtenues sont majoritairement des collocations qui apparaissent sous une forme lemmatisée (par ex. : *ranimer l'angoisse*, rubrique 'Syntagmes' s.v. *ranimer*) ou sous une forme conventionnelle⁹ (ex : *La crainte gagne, frappe, paralyse, saisit*

⁹ Certaines structures syntaxiques comme les relations Sujet (base) – Verbe (collocatif) (comme dans *la crainte gagne qqn*) interdisent la lemmatisation (le verbe étant toujours conjugué dans ce cas). On observe cependant une présentation conventionnelle de ces

qqn, rubrique ‘Syntagmes’ s.v. *crainte*). Dans d’autres champs lexicaux plus concrets comme les parties du corps, les résultats sont cependant moins satisfaisants. On relève ainsi dans le champ ‘syntagmes’ des expressions très figées comme *pied de biche*, *de pied en cap* ou *de pied ferme* qui ne peuvent pas être analysées comme des collocations et qui ne comportent cependant pas l’indicateur ‘Loc.’. Si l’extraction des syntagmes dans le champ des émotions apparaît plus appropriée, c’est probablement parce que les locutions figées y sont assez rares. En outre, comme dans le *PRE*, il arrive – assez rarement toutefois – que des erreurs de balisage génèrent des réponses erronées, quand un élément du définissant est retenu à tort, ou lorsque un élément de rubrique ‘PARAD’ (qui recense les associations paradigmatiques) est sélectionné au lieu de la rubrique ‘SYNT’.

Le *TLFi* permet donc assez facilement d’accéder à l’information collocationnelle à partir du champ ‘syntagmes’ qui est clairement distinguée des exemples, mais moins finement dissociée des locutions. Le système de recherche, très puissant, permet d’afficher directement les syntagmes et de naviguer facilement dans l’article.

2.3. Accès aux collocations dans les dictionnaires de collocations

2.3.1. Le *Dictionnaire des cooccurrents* (DC) de Beaugrand (2001), contrairement au *LAF*, ne consigne que des informations de cooccurrence, organisées comme préconisé par Hausmann (1989) à partir de la base, parfois sommairement désambiguïsée¹⁰.

ADMIRATION absolue, affectueuse, attendrie, aveugle, béate, énorme, enthousiaste, éperdue, exaspérée, excessive, facile, fanatique, (non) feinte, fervente, générale, grande, grandissante, idolâtre, imbécile, immense, immodérée, infinie, injustifiée, inquiète, juste, muette, mutuelle, profonde, renouvelée, respectueuse, réticente, sans bornes/réserve, sincère, sottise, totale, universelle, vive. *Vouer une ~ (+adj.) ; avoir l’~ (+adj.) ; avoir, commander, éprouver, exciter, faire, forcer, imposer, inspirer, nourrir, professer, provoquer, ressentir, sentir, soulever, susciter, témoigner l’/ de l’/ son ~ ; sacrifier à l’ ; être, rester dans l’~ ; considérer, regarder, parler avec ~ ; déborder, délirer, être digne / ému / médusé / muet / pâme / pétrifié / plein / pris / ravi / rempli / saisi / soulevé / transporté, pleurer, ramper, ravir, remplir, saisir, s’émouvoir, se pâmer, se récrier, s’exclamer, (ne pas) tarir, transporter d’~ ; devenir, être, tomber en ~ . Une ~ se porte sur / vers qq / qqch.*

Figure 3. Article d’*admiration*
extrait du *Dictionnaire des Cooccurrents* de Beaugrand (2001)

Dans le DC (voir exemple Fig. 3 ci-contre pour *admiration*), seuls apparaissent les collocatifs adjectivaux, rangés par ordre alphabétique, puis les collocatifs verbaux, par type de construction, sans information sémantique. Les autres types de

expressions (temps présent, absence de modifieur, indication des compléments et restrictions de sélection à l’aide du classifieur *qqn* ou *qqch*).

¹⁰ Par exemple, le nom *adhésion* reçoit deux gloses : *accord* et *inscription*, et les listes de collocatifs sont dressées sous les acceptions.

collocatifs, en particulier nominaux, qui sont pourtant assez courants (*cri d'admiration, bouffée d'angoisse*) ne sont pas recensés.

2.3.2. Le *LAF*, contrairement au *DC*, n'est pas exclusivement un dictionnaire de collocations. C'est en quelque sorte une version grand public du *Dictionnaire Explicatif et Combinatoire*, à vocation pédagogique (Polguère, 2000), dont la nomenclature devrait atteindre 3000 entrées. Ce dictionnaire, qui met l'accent sur la combinatoire lexicale paradigmatique et syntagmatique, vise l'encodage par

ADMIRATION, nom, fém, pas de pl

SENTIMENT POSITIF

Admiration de l'individu X [= de N, A_{poss}] envers Y [= 'à l'égard de' N, devant N, envers N, pour N] pour Z [= 'à l'égard de' N, 'à propos de' N, devant N, pour N, pour V_{inf-passé}]

☞ émerveillement < adoration; enthousiasme; ravissement

Ant. aversion; mépris Verbe admirer₁ [N_Y pour N_Z] Nom pour X qui éprouve de l'A. pour tout ce que fait Y admirateur [de N_{YZ}] Nom pour Y objet [de (ART) ~] Nom pour Z objet [de (ART) ~], source [d'~] [X] qui éprouve de l'A. en [-] // admiratif < plein, rempli, soulevé, transporté [de (ART) ~] [X faire qqch.] en éprouvant de l'A. avec [-] [Y/Z] envers qui/quoi on tend à éprouver de l'A. digne [de (ART) ~] // admirable [Z] tendre à être un objet d'A. porter [à l'~] [Z être fait par Y] d'une façon qui tend à provoquer de l'A. admirablement [Il s'en est sorti admirablement.] [Z] en provoquant l'A. de X à [l'~ de N_X] Intense beaucoup [d'~], grande, vive | antépos, profonde < folle | antépos, immense < absolue | postpos, 'la plus complète', 'sans borne(s)', 'sans réserve' // adoration; indéfectible Exagérée aveugle, béate < immodérée | postpos A. est très intense 'ne pas connaître de bornes' A. devient plus intense grandir Éprouvée par beaucoup de X générale, universelle | postpos [X] éprouver de l'A. pour Y avoir, éprouver, ressentir [ART ~ envers/pour N_Y], lit concevoir [ART ~ pour N_Y], vouer [ART ~ à N_Y], être [en ~ devant N_Y]; nourrir [ART ~ envers/pour N_Z] [X] éprouver de l'A. pour Z de Y avoir, lit concevoir, éprouver, ressentir [ART ~ pour N_Z], être [en ~ devant N_Z] [X] éprouver une intense A. pour YZ se pâmer [d'~ devant N_{YZ}] [X] commencer à éprouver de l'A. tomber [en ~ devant N_{YZ}]; être soulevé < frappé> [de (ART) ~] [Y] être l'objet de l'A. de X faire [l'~ de N_X], 'être l'objet' [de ART ~] [Z] être l'objet de l'A. de X forcer, ins-

pirer [l'~], faire [l'~ de N_X], 'être l'objet' [de ART ~] [Y] commencer à être l'objet de l'A. de X s'attirer, emporter [l'~ de N_X avec/par N_Z <en V_{part-Z}>] [Z] commencer à être l'objet d'une A. provoquer, soulever, susciter [ART ~] < frapper, ravir, saisir, soulever [N_X d'~] A. a pour objet Z se porter [sur N_Z] [Son admiration se porte plus particulièrement sur les toiles de Chagall.] [X] manifester son A. montrer [ART ~]; témoigner [de l'~ à N_Y] [A_{poss-X} ~ à N_Y] Manifestation par X de son A. témoignage_{11.3} [de (ART) ~] Sensation qui est une manifestation de l'A. frisson [d'~] [Elle ne put réprimer un frisson d'admiration. Un frisson d'admiration parcourut l'assistance.]

Nous avons tous une admiration sans borne pour ton talent. Son dernier film s'est attiré l'admiration de la critique. Le jeune comédien a emporté l'admiration du public. Les nombreux échanges que j'eus avec elle me firent concevoir une profonde admiration pour cette femme intelligente, épanouie et généreuse.

ANGOISSE, nom, fém

SENTIMENT NÉGATIF

Angoisse de l'individu X [= de N, A_{poss}] causée par Y [= Prép_{cause} N | Prép_{cause} = 'à cause de', devant, 'du fait de', 'face à', 'vis-à-vis de']

☞ anxiété, appréhension, crainte, inquiétude, peur

Génér. sentiment [d'~] Ant. calme, placidité, sérénité, tranquillité Verbe fam angosser [— Pourquoi est-ce que tu angosser comme ça?], s'angoisser [X] qui éprouve de l'A. 'en proie à' [ART ~], saisi [de (ART) ~] // angossé [Lucien était angossé à la pensée de revoir Léopoldine.] [X] qui tend à éprouver de l'A. angossé [Robert est quelqu'un d'angossé.] [X] qui est susceptible d'éprouver de l'A. anxieux [X faire qqch.] en éprouvant/manifestant de l'A. avec [-] [Il se demanda avec

Figure 4. Exemples d'articles
du *Lexique Actif du Français* de Mel'čuk et Polguère (en préparation)

l'utilisation d'un métalangage plus simple que celui du *DEC*. Les principes du 'grand frère' sont néanmoins repris : désambiguïsation du mot ; définition simplifiée et présentation de la structure actancielle ; combinatoire lexicale paradigmatique et syntagmatique à partir d'une glose reprenant le sens des fonctions lexicales. La figure 4 ci-dessus présente l'article du *LAF* du nom *admiration*. Dans cet article simple, les associations paradigmatiques (synonymes, antonymes, autres dérivés) apparaissent tout d'abord puis sont suivies des collocatifs d'intensité. Viennent ensuite les verbes supports, les verbes phasiques ('commencer', etc.), puis les collocatifs de manifestation. Ce plan est suivi par l'ensemble des articles.

A l'issue de cet examen, il est manifeste que les dictionnaires spécialisés permettent un accès plus direct aux collocations. En outre, les expressions consignées sont clairement différenciées des locutions et exemples. Les versions électroniques des dictionnaires de langue exigent un traitement plus complexe pour l'utilisateur qui doit maîtriser l'outil informatique et, surtout pour le *PRE*, effectuer un tri important entre collocations, exemples et locutions.

3. Couverture de l'information collocationnelle dans les dictionnaires

Les dictionnaires de langue recensent-ils un large nombre de collocations ? Nous examinerons maintenant ce paramètre en relevant le nombre de collocations verbales consignées dans nos quatre ouvrages. Nous intéresserons ensuite exclusivement aux collocatifs de *haine*, nous comparerons les cooccurrents les plus fréquents extraits d'un siècle de *Frantext* à ceux que nos dictionnaires présentent.

3.1. Densité collocationnelle (collocations verbales) des dictionnaires

Les résultats de la comparaison (Cf. Fig. 5 ci-dessous) montrent tout d'abord que tous les noms d'émotion n'ont pas la même 'productivité collocationnelle',

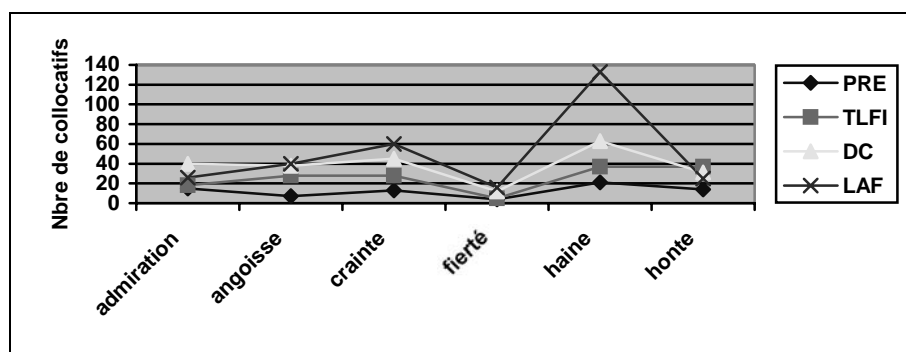


Figure. 5. Densité en collocatifs verbaux des *PRE*, *TLFi*, *DC* et *LAF*

et cette tendance traverse les quatre dictionnaires : *fierté*, peut-être parce qu'il est plus proche d'une attitude que d'une émotion, est peu riche en collocations,

contrairement à *haine*, peut-être du fait de sa forte intensité. Par ailleurs, sans surprise, les dictionnaires spécialisés (DC et LAF) contiennent dans l'ensemble davantage de collocations que les dictionnaires de langue. Parmi ceux-ci, c'est le *LAF* qui en recense le plus. Dans les dictionnaires de langue, le *TLFi* est évidemment plus riche que le *PRE*, ce qui n'a rien de surprenant étant donné son volume. Enfin, les proportions en collocations sont stables pour le *PRE*, le *TLFi*, le *DC* (les courbes ne se croisent pas) sauf pour le *LAF* qui présente d'importantes variations (moins de collocatifs que le *DC* pour *admiration* et beaucoup plus d'éléments pour *haine* que les autres ouvrages). Cette disparité surprenante est peut-être liée à un changement de rédacteur ou à l'utilisation de ressources (corpus, en particulier) différentes.

3.2. Comparaison des collocatifs de *haine* extraits d'un grand corpus avec les informations obtenues dans le *PRE*, le *TLFi*, le *DC* et le *LAF*.

La quantité de collocations n'est pas une fin en soi. Encore faut-il que le dictionnaire recense les cooccurrents les plus productifs et les plus disponibles pour les locuteurs. Pour nous faire une idée sur ce point, nous avons effectué une étude de corpus à partir de la base catégorisée de *Frantext*¹¹ sur un siècle (tous textes à l'exception du théâtre et de la poésie, de 1900 à 2005), soit un corpus de plus de 70 millions de mots¹². Nous avons extrait à partir d'expressions régulières les collocatifs verbaux du type N – V et V – N¹³ du nom *haine*. Nous avons recensé les expressions les plus fréquentes (au moins deux occurrences) qui répondaient selon nous à la définition de collocation, et avons comparé cette liste à celles des quatre ouvrages examinés. Nous sommes bien entendu consciente des limites de la démarche proposée. Tout d'abord, limite du corpus exploité, qui, presque exclusivement littéraire et assez daté, ne peut pas être véritablement considéré comme un corpus de référence pour le français. Mais, en l'absence d'une telle ressource, *Frantext* reste probablement le corpus le plus adapté pour le champ lexical exploré¹⁴. Par ailleurs, limite liée à l'utilisation de corpus exclusivement écrits, pour valider l'existence des collocations¹⁵. Cette petite étude a donc une valeur purement exploratoire.

La recherche d'occurrences sur *Frantext*, puis le tri manuel, ont permis de dégager 33 collocations verbales de type N – V et V – N¹⁶. Certaines sont assez

¹¹ Corpus disponible sur abonnement : <http://atilf.atilf.fr/frantext.htm>

¹² 70219581 exactement.

¹³ à l'exclusion des verbes pronominaux pour ce dernier patron.

¹⁴ Pour le français, les autres types de ressources textuelles largement disponibles sont les corpus de presse, qui ne présentent qu'un intérêt limité dans le champ des émotions.

¹⁵ On sait en effet que certaines lexies courantes, facilement disponibles pour les locuteurs (en particulier, les lexies liées à la vie quotidienne) sont extrêmement rares dans les corpus écrits.

¹⁶ En voici la liste : *assouvir sa haine*, *avoir (DET) haine de (Vinf | SN)*, *attirer DET haine*, *attiser DET haine*, *cacher DET haine*, *concevoir DET haine*, *crier sa haine*, *donner DET haine*, *entretenir DET haine*, *éprouver DET haine*, *exciter DET haine*, *exprimer DET haine*, *inspirer DET haine*, *nourrir DET haine*, *partager DET haine*, *porter DET haine*, *prêcher la haine*, *rentrer la haine*, *ressentir DET haine*, *soulever DET haine*, *souffler DET haine*,

idiosyncrasiques et imagées : *suer la haine, prêcher la haine*. D'autres collocatifs semblent plus banals et paraissent pouvoir se combiner avec un grand nombre de noms d'émotions : *avoir, éprouver, ressentir* DET *haine*. Le tableau 1 ci-dessous présente les résultats de la comparaison de la liste 'étalon' (liste de *Frantext*) avec les listes extraites des ouvrages. Les chiffres confirment la tendance observée pour la 'densité collocationnelle' : la proportion d'expressions retrouvée est nettement plus importante dans les dictionnaires spécialisés que dans les dictionnaires de langue, et le même classement apparaît pour les dictionnaires. On observe également sans surprise que les collocatifs sont d'autant mieux repérés qu'ils sont nombreux (cf. colonne 2). Par ailleurs, le nombre de collocatifs recensés dans le *LAF* est énorme, bien plus considérable pour *haine* que pour les autres noms d'émotion. On peut se demander si cette profusion d'information est véritablement nécessaire pour un dictionnaire visant l'encodage. Travailler à partir d'un large corpus de référence – comme le *British National Corpus* (BNC, 180 M de mots) pour l'anglais – permettrait de sélectionner les cooccurrents les plus saillants, ou à tout le moins, de donner quelques indications de fréquence pour certaines associations.

	PROPORTION DE COLLOCATIONS DE <i>FRANTEXT</i> CONSIGNÉES DANS LE DICTIONNAIRE	NOMBRE TOTAL DE COLLOCATIONS POUR LES CONSTRUCTIONS N-V ET V-N AVEC <i>HAINÉ</i>
PRE	27% (=10/33)	30
TLF1	36% (=12/33)	36
DC	57,5 % (=19/33)	57
LAF	94% (=31/33)	117

Tableau 1. Comparaison des collocatifs de *haine* repérés sur *Frantext* et dans les dictionnaires

4. Traitement linguistique des collocations dans les dictionnaires

Dans une perspective d'encodage, et en particulier dans une perspective didactique, il est essentiel que le dictionnaire fournisse une information linguistique détaillée sur les collocations, permettant de les employer à bon escient. L'information syntaxique doit préciser le type de constructions accompagnant le mot (type de complément, type de complétive), le type de déterminant (qui est souvent assez complexe à prévoir) ainsi que les aspects distributionnels comme la place des adjectifs. Sur le plan sémantique, l'idéal est un accès onomasiologique, avec une définition ou une

susciter DET *haine*, *suer la haine*, *vouer* DET *haine*, *haine* règne, *haine* dévore, *haine* s'empare, *haine* saisit, *haine* couve, *haine* éclate, *haine* cesse, *haine* grandit, *haine* explose.

glose, et des précisions sur l'emploi du mot. En effet, même si les collocations sont souvent assez transparentes (donc faciles à décoder), il est parfois difficile de prédire leur usage. M. Heinz (1993, 319-312) montre ainsi qu'il est indispensable pour des collocations comparatives comme *noir comme l'ébène* ou *noir comme l'encre* d'indiquer qu'elles ne peuvent pas être associées à n'importe quel type de nom.

4.1. L'information syntaxique et sémantique dans le *PRE*

D'une façon générale, dans le *PRE*, l'information syntaxique sur les expressions est assez réduite. Tout d'abord, peu d'éléments sur les constructions syntaxiques et leurs variantes apparaissent. Par exemple, pour l'expression *avoir honte* (s.v. *honte* 2), il n'est pas fait mention de la construction infinitive, pourtant très courante (Ex : *elle avait honte de montrer cet empressément*), mais seulement de la construction nominale (Ex : *Il a honte de sa conduite*). Ce type d'omission est courant. En outre, l'information sur les contraintes distributionnelles comme les déterminants est rudimentaire : l'expression se présente sous une seule forme, sans signaler les variantes possibles. Par exemple, on relève *manifeste sa haine, sa joie, sa colère*, où seul le possessif est présenté, alors que d'autres déterminants sont ici possibles (Ex : *manifeste de la haine, une haine mortelle* ...).

L'information sémantique apparaît également assez sommaire. La plupart des collocations sont enchaînées, et ne comportent pas de définition, ce qui n'est pas très surprenant parce que les collocations sont dans notre champ assez transparentes (il n'y a pratiquement aucune collocation opaque). Néanmoins, quelques expressions assez idiosyncrasiques ne sont parfois pas suffisamment expliquées, et le renvoi analogique souvent présent n'apparaît pas suffisant, comme dans l'exemple suivant.

(4) *PRE* s.v. *laver* → *laver la honte*

2. (1564) *Laver un affront, une injure dans le sang, s'en venger par la violence, en tuant l'offenseur. Laver les péchés, la honte.* → effacer, purger.

Dans la plupart des cas, les collocations enchaînées apparaissent à partir de définitions assez générales, qui ne permettent pas facilement de décoder l'association sémantique entre le nom et le collocatif.

4.2. L'information syntaxique et sémantique dans le *TLFi*

L'information syntaxique est plus détaillée dans le *TLFi*, en particulier pour les constructions syntaxiques qui apparaissent sous l'article du collocatif, ou celui de la base, comme pour la collocation *avoir honte*, s.v. *honte*, qui indique à la fois la construction infinitive et la construction nominale :

(5) *TLFi* s.v. *honte* → *avoir honte*

[Avec un compl. indiquant la cause du sentiment]

Avoir honte de/à + inf. Il a honte de se montrer (Ac. 1835-1935). [...]

Avoir honte de + subst. Il a honte de nous; il a honte de sa conduite. [...]

Les alternances distributionnelles, par exemple pour les déterminants, sont souvent signalées, par exemple, dans la rubrique 'SYNT' de *avouer* ci-dessous, mais cela n'a rien de systématique.

(6) *TLFi* s.v. *avouer*

SYNT. Avouer un besoin, un (des) crime (s), (son) un embarras, une (des) faiblesse(s), une (des) faute(s), la (sa) (avec) honte

Comme dans le *PRE*, les collocations de nos noms d'émotion sont rarement définies en tant que telles. Mais, dans le *TLFi*, les définitions des collocatifs qui précèdent souvent les collocations enchaînées sont généralement fines, et indiquent souvent le type sémantique du nom associé au collocatif (restrictions de sélection indiquées entre crochets¹⁷), comme dans l'exemple suivant :

(7) *TLFi* s.v. *transporter* II

A. --[Avec un compl. second. introd. par *de* désignant une émotion, un sentiment]
 Agiter d'un sentiment violent, émouvoir vivement, mettre hors de soi. [...].
Transporter d'admiration, d'amour, de bonheur, de colère, d'enthousiasme, de fureur, de haine, d'indignation, de joie. [...]

Ce type de précision permet de comprendre le fonctionnement de l'association sémantique et en partie, de la prédire. Un autre traitement sémantique pertinent est le regroupement des collocatifs dans la rubrique 'SYNT', qui n'est malheureusement pas systématique. Par exemple, dans l'article de *ranimer* (Cf. Fig. 2), les bases associées à ce collocatif sont regroupées (le point-virgule fait figure de séparateur), par exemple les affects négatifs et intenses (*angoisse, douleur, fureur, haine*), ce qui permet de décoder implicitement le fonctionnement sémantique du collocatif (surtout quand il ne comporte pas de définition détaillée).

En bref, le traitement linguistique des collocations est souvent assez fin, mais il n'est pas proposé de façon systématique. Le point fort du *TLF* est la description des collocatifs (définition, liste des bases associées) qui explique en partie la motivation sémantique de l'association base-collocatif.

4.3. L'information syntaxique et sémantique dans le *DC*

Le traitement linguistique des collocations dans le *DC* est extrêmement réduit. En effet, comme la plupart des dictionnaires de collocations commerciaux de l'anglais ou du français, c'est essentiellement un répertoire d'expressions, rangées par type syntaxique, puis par ordre alphabétique (Cf. Fig. 3). Il n'est donc pas du tout adapté à l'encodage et d'un intérêt limité pour les applications didactiques, mais est probablement très utile comme aide-mémoire pour des tâches de rédaction en langue maternelle.

Le type syntaxique de la collocation constitue le principe organisateur de l'article : les collocatifs adjectivaux précèdent les collocatifs verbaux (constructions V - N, puis V - Prep - N, puis N - V). Quelques alternances de déterminants sont indiquées, mais la sous-catégorisation syntaxique des collocations n'apparaît pas. En outre, l'information de position des collocatifs adjectivaux, qui est pourtant très difficile à prédire en français, n'est pas précisée dans l'article.

¹⁷ Dans l'aide en ligne, les crochets sont définis comme les 'Condition d'emploi de la vedette (du genre "le complément d'objet est un inanimé", etc...)'. On peut remarquer que l'emploi de ce type d'indicateur est courant dans les dictionnaires bilingues (Cf. Fontenelle, 1997).

4.4. L'information syntaxique et sémantique dans le LAF

Le LAF n'est pas encore achevé, mais en vulgarisant les principes du DEC, il est sans conteste le dictionnaire de collocations grand public le plus ambitieux et le plus audacieux¹⁸. Le traitement syntaxique et sémantique, visant l'encodage, y est assez poussé.

La sous-catégorisation des collocations apparaît surtout dans l'information de structure actancielle (sémantique et syntaxique) qui apparaît en tête de l'article de la base, par exemple pour *crainte* : 'Crainte de l'individu X [= de N, A_{poss}] causée par Y [= de N, de V_{inf}, que (ne) PROP_{subj}]'. Cette information est héritée par les collocations. Lorsque ces dernières présentent des spécificités de constructions (et sur les restrictions de sélection), elles sont en principe indiquées à la suite des collocations, comme dans l'exemple suivant :

(8) LAF s.v. *crainte*

[Qqch./Qqn.] causer une C. de X éveiller [ART ~ chez N_X], donner [ART ~ à N_X] ; jeter, semer [ART ~ Prép_{loc} N_X] | X est un ensemble d'individus

N_X indique ici le nom qui est le premier actant sémantique de la structure actancielle, Prép_{loc} renvoie à des prépositions à valeur locative, comme *dans* ou *chez*. Pour la dernière série de collocations avec *jeter*, *semer*, une contrainte de restriction de sélection ('ensemble d'individus') est ajoutée.

Les contraintes sur les déterminants sont indiquées à l'aide de catégories comme ART¹⁹ (pour déterminant) ou A_{poss} (déterminant possessif) et ne sont peut-être pas suffisamment détaillées dans certains cas. Par exemple, les collocations décrites en (8) n'indiquent pas que le déterminant est généralement indéfini (plutôt que partitif), ou plus intéressant encore, que le nom peut être pluralisé (*éveiller une crainte, des craintes*), ce qui n'est pas régulier dans le champ des noms d'émotion. La question des déterminants est néanmoins extrêmement difficile à traiter dans un format lexicographique qui est forcément synthétique. Enfin, les contraintes distributionnelles liées à la position de l'adjectif sont indiquées lorsque celui-ci est exclusivement antéposé ou postposé.

Le traitement sémantique favorise l'accès onomasiologique. La description des associations lexicales est organisée à partir de descripteurs sémantiques, qui sont des vulgarisations de fonctions lexicales, du type 'Intense', 'Exagéré', '[X] éprouver une intense A. pour Y/Z' qui paraissent dans l'ensemble assez faciles à comprendre. À côté des collocatifs, apparaissent également des valeurs paradigmatiques précédées d'une double barre oblique, dont le sens est comparable à celui de la collocation dans son entier, comme *adoration* en (9)²⁰ :

¹⁸ Le LAF est en fait généré semi-automatiquement à partir du DiCo (Cf. Polguère (2000) pour la méthode utilisée).

¹⁹ Le métalangage grammatical employé dans le LAF pourrait être actualisé. Les termes de 'déterminant' et 'déterminant possessif' sont maintenant plus largement employés dans les grammaires scolaires.

²⁰ Pour les auteurs, l'accès étant essentiellement onomasiologique, il n'y a aucune raison de privilégier exclusivement les collocations. L'essentiel pour l'utilisateur est d'accéder à une expression appropriée.

(9) *LAF* s.v. *admiration*

Intense beaucoup [d'~], grande, vive | antépos , profonde < folle | antépos , immense [...] // adoration; [...]

Lorsque des séries de valeurs apparaissent pour un même descripteur sémantique de type intensif, comme c'est le cas en (9), une gradation est indiquée à l'aide du signe '<':

Comme on l'a vu en 2.3.2, le plan est identique pour tous les articles, mais lorsqu'ils sont très longs, un regroupement des descripteurs sémantiques est prévu à l'aide de sous-titres (par exemple s.v. *haine*): INTENSITÉ, TYPES DE ~, ÉPROUVER DE ~, EFFETS DE ~, MANIFESTATION DE ~, ce qui facilite grandement le repérage et la lecture des collocations. Il est dommage que ce type d'accès ne soit pas systématisé pour tous les articles.

La description sémantique proposée est donc dans l'ensemble assez fine, mais les descripteurs sémantiques généraux n'apparaissent cependant pas toujours suffisants pour sélectionner la 'bonne' collocation. Le *LAF*, comme on l'a vu en 3. est très (trop ?) exhaustif, ce qui semble parfois entrer en contradiction avec sa vocation de dictionnaire d'encodage. Par exemple, en (10), une longue liste indifférenciée de collocatifs est proposée, alors que des différences d'emploi peuvent être mises en évidence : par exemple, *chimérique* semble relever d'un niveau de langue soutenu, *injustifiée* et *excessive* semblent connoter un point de vue moins réprobateur que *irrationnelle* ou *vaine*, etc.

(10) *LAF* s.v. *crainte*

Non justifiée fausse | antépos., chimérique, infondée, injustifiée, irrationnelle, irréfléchie | postpos ; illusoire, vaine ; puérile ; exagérée | postpos., excessive

Il apparaît bien évidemment peu envisageable d'affiner encore le métalangage sémantique employé – sans en accroître l'illisibilité – mais des marques d'emploi plus systématiques et des indications de fréquence (ainsi qu'une sélection moins large des collocatifs) faciliteraient peut-être le choix de l'utilisateur.

En bref, le *LAF* propose une description linguistique approfondie, avec l'emploi d'un métalangage plus poussé que celui des dictionnaires usuels (variables actanciennes, catégories syntaxiques, descripteurs sémantiques) dont les auteurs font le pari qu'il pourra facilement être maîtrisé par les utilisateurs²¹.

5. Conclusion

A l'issue de cet examen, qui reste bien évidemment partiel, on peut affirmer qu'indiscutablement, les dictionnaires de collocations comme le *LAF* sont indispensables. Ils apparaissent sur de nombreux points bien mieux adaptés à l'étude des collocations que les dictionnaires de langue électroniques : l'accès aux collocations y est systématisé, la couverture en collocations nettement plus

²¹ Communication personnelle. Cela n'est pas forcément un pari risqué. D'autres dictionnaires pour apprenants comme le Collins-Cobuild (de Sinclair) pour l'anglais n'hésitent pas à introduire des éléments assez complexes du métalangage linguistique.

importante, et le traitement linguistique, orienté vers l'encodage, est fin et rigoureux. En revanche, la profusion d'informations fournies dans le *LAF* semble parfois nuire à sa vocation d'encodage, les conditions d'emploi des collocations n'étant pas suffisamment détaillées. Cependant, et cela constitue un obstacle essentiel à leur utilisation, les dictionnaires de collocations examinés ne comportent qu'une nomenclature limitée.

Les dictionnaires de langue ont eux l'avantage de couvrir un large pan de la langue. Leurs versions électroniques, particulièrement le *TLFi*, peuvent être très précieuses pour le repérage et l'étude des collocations. L'interface informatique souple du *TLFi*, qui permet de rechercher les syntagmes dans tout l'ouvrage et de les afficher, extrait un nombre conséquent de collocations. Les éléments extraits comportent des informations syntaxiques et sémantiques pertinentes. L'utilisation du *PRE* à cette fin paraît moins convaincante : outre la fusion des expressions, locutions et exemples (que l'utilisateur doit démêler) dans le même champ de l'article, l'interface informatique présente des indications peu claires (et parfois inexacts). La richesse en collocations et leur traitement linguistique y apparaissent également moins satisfaisants.

Pour des applications didactiques, le *LAF* et le *TLFi* apparaissent finalement assez complémentaires. Si le premier vise l'encodage, il ne donne pas toujours les moyens à l'utilisateur d'effectuer un choix dans le maquis des collocatifs recensés. Pour ce faire, l'utilisateur aura parfois intérêt à rechercher la définition du collocatif et d'autres emplois de celui-ci dans un dictionnaire de langue détaillé comme le *TLFi*. Dans un champ lexical comme celui des émotions, les collocations sont rarement arbitraires, et les maîtriser passe nécessairement par une association sémantique entre base et collocatif. On peut finalement se demander si le choix des dictionnaires de collocations d'organiser exclusivement l'information lexicale à partir de la base est opportun. Pour les applications didactiques, il nous paraît aussi essentiel d'intégrer dans ce type d'ouvrage des articles détaillés pour les collocatifs, en proposant pour les versions électroniques des renvois internes.

Agnès Tutin
Lab. de Linguistique et Didactique des Langues Etrangères et Maternelles (LIDILEM)
Université Stendhal-Grenoble3
BP 25
38040 Grenoble Cedex 09
agnes.tutin@u-grenoble3.fr

Références

- Bally Ch. (1909) : *Traité de stylistique française*. Paris, Klincksieck.
- Binon, J., S. Verlinde et T. Selva. (2001) : Lexicographie pédagogique et enseignement/apprentissage du vocabulaire en français langue étrangère ou seconde (FLES). *Cahiers de lexicologie*, 78, 41-63.
- Dendien, J. & Pierrel, J.-M. (2003) : Le Trésor de la Langue Française informatisé. Un exemple d'informatisation d'un dictionnaire de langue de référence. *TAL*, vol. 44-2, 11-39.

- Fontenelle Th. (1997) : *Turning a Bilingual Dictionary into a Lexical-Semantic Database*. (Lexicographica Series Maior). Tübingen, Max Niemeyer Verlag.
- Hausmann F.J. (1989): Le dictionnaire de collocations. In Hausmann F.J., Reichmann O., Wiegand H.E., Zgusta L. (eds), *Wörterbücher : ein internationales Handbuch zur Lexicographie. Dictionaries. Dictionnaires*. Berlin / New-York, De Gruyter, 1010-1019.
- Hausmann F. (1996) : La syntagmatique dans le *TLF* informatisé. In D. Piotrowski (ed.) *Autour de l'informatisation du TLF*, Actes du Colloque International de Nancy (29-31 mai 1995), Paris, Didier, 51-77.
- Heinz M. (1993) : *Les locutions figurées dans le 'Petit Robert' : description critique de leur traitement et proposition de normalisation*. (Lexicographica Series Maior). Tübingen, Max Niemeyer Verlag.
- Henry F. (1996) : Pour une informatisation du *TLF*. In D. Piotrowski (ed.) *Autour de l'informatisation du TLF*, Actes du Colloque International de Nancy (29-31 mai 1995), Paris, Didier, 79-139.
- Mel'čuk I., Clas A., Polguère A. (1995) : *Introduction à la lexicologie explicative et combinatoire*. Louvain, Duculot.
- Mel'čuk I. (1998) : Collocations and Lexical Functions. In A.P. Cowie (ed.), *Phraseology. Theory, Analysis and Applications*. Oxford, Clarendon Press, 23-53.
- Polguère, A. (2000): Towards a theoretically-motivated general public dictionary of semantic derivations and collocations for French. In U. Heid et al. (eds), *Proceedings of the Ninth EURALEX International Congress, EURALEX 2000* (Stuttgart), 517-527.
- Tutin, A., Grossmann, F. (2002) : Collocations régulières et irrégulières : esquisse de typologie du phénomène collocatif. *Revue Française de Linguistique Appliquée* 7, 7-26.

Dictionnaires

- Beauchesne, J. (2001) : *Dictionnaire des cooccurrents*. Montréal, Guérin.
- Grobelak, L. (1990) : *Dictionnaire collocationnel du français général*. Varsovie, Państwowe Wydawnictwo Naukowe.
- Mel'čuk I. et al. (1984, 1988, 1992, 2000). *Dictionnaire explicatif et combinatoire du français contemporain. Recherches lexico-sémantiques I, II, III, IV*. Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal.
- Mel'čuk I., Polguère A. (en préparation). *Lexique Actif du Français. TLF : Trésor de la Langue Française. Dictionnaire de la langue du XIXe et XXe siècle (1789-1960)*, 16 vol., Paris, Editions du CNRS (t. 1-10) / Gallimard (t.10-16), 1971-1994.
- Zinglé, H. et M.-L. Brobeck-Zinglé. (2003) : *Dictionnaire combinatoire du français. Expression, locutions et constructions*. Paris, La Maison du Dictionnaire.

Dictionnaires en ligne et CD-ROMs

- Petit Robert Electronique (PRE)*, version 2.1, CD-ROM, Paris, Dictionnaires Le Robert / VUEF, 2001. Développement : Bureau van Dijk, Bruxelles.
- Trésor de la Langue Française Informatisé (TLFi)*, Paris, CNRS éditions. Programme réalisé par Jacques Dendien, ATIF (Nancy). Version internet : <http://atilf.atilf.fr/tlf.htm> et CD-ROM.
- Dictionnaire d'Apprentissage du Français Langue Etrangère ou Seconde (DAFLES)* : www.kuleuven.ac.be/dafles
- Dicouèbe*, la version Internet du *Dico* : <http://www.olst.umontreal.ca/dicouebe>